

Cotisations 2018 -2019



Le **Foyer socio-éducatif du collège Henri Wallon** est une **association réunissant des personnels et des parents d'élèves du collège**, qui s'est donnée pour mission de favoriser les liens entre les personnes fréquentant l'établissement.

L'association dispose d'un lieu au collège, **le foyer**, dans lequel les élèves sont invités à venir faire une partie de jeux et/ou de baby-foot, ou plus simplement à partager un moment de convivialité. L'association apporte également son aide financière aux familles de ses membres qui souhaitent participer **aux voyages scolaires** proposés dans l'année. Enfin, elle facilite la mise en place des **activités** organisées par le collège (photographies, sorties vélos, voyages scolaires...) et participe à l'**équipement du foyer** des élèves (achat jeux, meubles...).



Pour les voyages, chaque membre reçoit **une aide individuelle**.
La cotisation est familiale, pas individuelle.

La date limite des versements est fixée au



**Coupon à rendre accompagné du versement
dans une enveloppe avec Nom(s), Prénom(s) et classe des élèves adhérents
à
avant le**

Voici le montant de la cotisation à verser, obligatoire si vous désirez que votre / vos enfant(s) soi(en)t membre(s) du FSE :

Nom, prénom : Classe :	Pour 1 seul enfant au collège : 5 euros
Nom, prénom : Classe :	Pour 2 enfants : 9 euros
Nom, prénom : Classe :	Pour 3 enfants : 12 euros

Pour les paiements par chèque, merci d'indiquer au dos du chèque le(s) nom(s), prénom(s) et classe des élèves adhérents. **Chèque à l'ordre du Foyer socio-éducatif du collège Henri Wallon.**

Signature des parents :